

**Rappel des mesures à prendre par les organismes gouvernementaux
auprès de leurs clientèles potentiellement vulnérables
lors d'épisodes de chaleur extrême**

Veille saisonnière (début vers le 15 mai) : Poser des affiches dans les salles d'attente et mettre des feuillets dans les présentoirs.

Alerte : Donner les feuillets aux comptoirs de service, mettre des affiches dans les salles d'attente et diffuser des contenus sur les écrans de télévision, s'il y a lieu et si possible.

Mobilisation : Donner les feuillets aux comptoirs de service, mettre des affiches dans les salles d'attente et diffuser des contenus sur les écrans de télévision, s'il y a lieu et si possible. Demander aux préposés aux renseignements de donner les feuillets en main propre et/ou d'expliquer les grandes lignes des contenus des feuillets, notamment aux clients analphabètes et allophones.

Messages à transmettre

(Feuillelet à donner et affichage mural ou sur écran, s'il y a lieu)

Adultes et aînés

Il fait très chaud! - Feuillelet

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000137/>

Disponible en version électronique et PDF pour impression

It's really hot! - Flyer

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/en/document-000140/>

Disponible en version électronique et PDF pour impression

Il fait très chaud! - Affiche

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000138/>

Disponible en version électronique et PDF pour impression.

Enfants et bébés

Il fait très chaud! – Précautions à prendre pour les enfants - Affiche

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000139/>

Disponible en version électronique, en version papier et en PDF pour impression

Information générale

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le portail d'Urgence Québec :

<https://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/situation-urgence/Pages/chaleur-accablante-ou-extreme.aspx>